

Résurgences du passé

Entretien avec Michèle Riot-Sarcey

par Sarah Al-Matary

Que serait une histoire du XIX^e siècle qui donnerait toute leur place aux événements oubliés ou non advenus ? Michèle Riot-Sarcey s'applique à retracer cette histoire souterraine, suggérant que les idées recouvertes par les récits linéaires imposés demeurent vivaces, et continuent d'ouvrir les horizons.

Pour Michèle Riot-Sarcey, professeure émérite à l'université Paris 8, l'utopie, les ouvriers, les femmes, le genre (qu'elle a contribué à introduire en France) ont toujours été prétexte à poser des questions de méthode. *Le Procès de la liberté*¹, prix Pétrarque de l'essai *France Culture-Le Monde* 2016, est l'aboutissement d'un long travail de réflexion critique sur l'écriture de l'histoire, que l'auteure a mené en dialogue avec plusieurs théoriciens, dont Michel Foucault. Mais c'est surtout sa lecture de Walter Benjamin – spécifiquement de ses écrits sur le XIX^e siècle – qui l'a conduite à réenvisager des événements historiques tantôt méconnus, tantôt largement balisés par les « discours d'autorité », parfois à l'origine de conflits d'interprétation. Aussi appréhende-t-elle le XIX^e siècle moins comme l'avènement du progrès que le moment où s'impose, sous différentes formes, l'idée que l'histoire aurait des « lois », un « sens », un ordre de « marche ». Contre cette vision linéaire, qui tend à gommer les discontinuités réelles, l'auteure cherche à saisir le « mouvement » de l'histoire en envisageant l'événement avant que ce dernier n'ait été recouvert par le récit des événements advenus. L'historiographie traditionnelle sanctuarise en effet l'enchaînement des faits dans une continuité sans faille et tend à invisibiliser l'activité des vaincus de peur qu'elle ne renaisse et n'engendre de nouveaux troubles. Quoiqu'elle soit restée à l'arrière-plan, cette dernière continue cependant d'innover l'histoire ; elle est riche de leçons et dessine une forme de continuité souvent insoupçonnée.

¹ Michèle Riot-Sarcey, *Le Procès de la liberté Une histoire souterraine du XIX^e siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016.

C'est elle que Michèle Riot-Sarcey se propose de mettre en lumière à partir d'un autre type de récit, plus apte à rendre compte d'expériences et de pratiques qui, pour circonscrites qu'elles soient, ont été indûment minorées. L'historienne tient ainsi la révolution de 1848 pour « la seule rupture marquante du XIX^e siècle »². Trop souvent présentée comme un cri de souffrance du peuple, alors qu'elle manifeste plutôt sa volonté de défendre ses droits, cette « révolution oubliée »³ est l'occasion d'une prise de parole collective, que l'auteure retrace au moyen de sources variées : pétitions, déclarations aux prudhommes, discours d'intronisation dans une société secrète, etc. Croisés avec d'autres documents contemporains (articles de presse, témoignages artistiques, notamment), ces sources révèlent que les acteurs n'ont pas attendu les théoriciens pour penser l'histoire qu'ils vivaient. D'abondantes citations donnent à entendre des femmes, des ouvriers (et, dans une moindre mesure, des esclaves et des colonisés) qui ont laissé peu de traces écrites. Ces voix minoritaires, que d'autres ont jugées peu « représentatives » de leur temps, aident Michèle Riot-Sarcey à « interroger différemment le cœur politique des sociétés considérées⁴ », et à mieux saisir de quoi est faite notre modernité.

La Vie des idées : Ces dernières années, bon nombre de chercheurs s'intéressent à la manière dont on écrit l'histoire. Les discontinuités comme les futurs non advenus occupent une place importante dans leur réflexion. Pour vous qui travaillez depuis 20 ans sur ces questions, quelle est la spécificité de votre approche ?

Michèle Riot-Sarcey : En travaillant sur les correspondances adressées aux réformateurs du XIX^e siècle⁵, j'ai été amenée à interroger la place des espoirs dans la restitution du passé. Longtemps considérés comme des moments « utopiques », ces espoirs, à l'origine des mobilisations du XIX^e siècle, sont pourtant au cœur du mouvement de l'histoire. Or, ils furent réduits à des « illusions » et le plus souvent classés en marge des événements qui font sens. « Événements non advenus », dans le temps suspendu des continuités historiques, les espérances populaires, lisibles dans les antagonismes sociaux qu'elles engendrent, sont alors accessibles à l'historien. Ces questions ont naturellement fait l'objet d'échanges et de controverses au cours de mes séminaires. Aujourd'hui, et je m'en réjouis, nombreux sont les travaux récents qui se préoccupent des discontinuités historiques. Chacun à sa manière s'attarde sur ces possibles dont le devenir immédiat allait pourtant de soi si l'on en juge par les attentes des contemporains (l'émancipation du peuple et des femmes était, je le rappelle, « le mot d'ordre à la mode » selon la presse des années 1830 en France en particulier, mais aussi, sous une forme différente, en Europe). *Le Procès de la liberté* est, en quelque sorte, l'achèvement de ce long travail sur les formes de ce que j'appellerais l'accomplissement de l'histoire, après avoir saisi comment ces espérances passées ressurgissaient dans une actualité sans cesse renouvelée.

² *Ibid.*, p. 332.

³ Voir Michèle Riot-Sarcey et Maurizio Gribaudi : *1848, la Révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2009.

⁴ « Le réel d'Augustine », entretien mené par Laurent Colantonio, in Laurent Colantonio et Caroline Fayolle (dir.), *Genre et utopie. Avec Michèle Riot-Sarcey*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2014, p. 380.

⁵ Michèle Riot-Sarcey, *Le Réel de l'utopie*, Paris, Albin Michel, 1998.

L'accomplissement de l'histoire ne se limite ni à sa fabrique, ni à son écriture au sens jusqu'alors entendu. Il m'a fallu rompre avec la tradition temporelle de la construction historique afin de retrouver, par delà les continuités, les significations oubliées qui mobilisèrent les contemporains.

La question des temporalités continue de préoccuper les historiens : l'ouvrage de Christophe Charle sur la *Discordance des temps* (2011) (<https://rh19.revues.org/4578>) en témoigne. Sans doute est-ce la question de l'historicité, empruntée dans une première approche à Reinhart Koselleck, auteur du *Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*⁶, qui a fait débat entre historiens soucieux de restituer, au plus près de l'événement, les enjeux du temps. François Hartog a forgé l'expression conceptuelle de *régime d'historicité* que personnellement je récus, la jugeant inadéquate pour penser la conflictualité du rapport au passé qui surgit de l'événement avant même qu'une signification dominante s'impose et donne sens, après coup, à l'histoire. Dans ce temps de l'histoire en mouvement, différentes conceptions du passé s'affrontent, différents sens des mots se confrontent. Le débat ou le conflit opposent des protagonistes, non seulement acteurs, mais sujets de leur propre histoire. C'est la raison pour laquelle travailler l'historicité de ce moment, c'est aussi saisir les enjeux du temps comme les tensions visibles qui opposent des sujets identifiables. Pour prendre l'exemple de 1848, au cœur de mon ouvrage, le sens des mots n'est pas le même selon qu'ils sont énoncés par des républicains de la « veille » ou des républicains du « lendemain » (selon l'expression humoristique « des vrais républicains » du temps). Chaque terme, au centre des conflits d'interprétation, est redéfini : de la *liberté* à la *fraternité*, de la *république* au *communisme*. La fabrique de l'histoire, souvent tributaire des reconstitutions successives, ne va retenir que le sens dominant du mot « république ». Les différentes propositions républicaines vont donc être réduites à « la » République tout court, alors que la Révolution de 1848 s'était faite sur le thème de la « vraie république » démocratique et sociale. Travailler l'historicité, c'est restituer les enjeux et en même temps comprendre comment l'événement advenu se construit.

L'histoire est derrière nous, elle peut être réécrite, mais il est impossible de la refaire, même sous forme de fiction ou de suppositions à la manière du contrefactuel. Il ne suffit pas de supposer une autre direction d'un possible mais de s'attarder à distance de l'objet afin de comprendre comment, malgré l'échec, et en dépit de leur effacement, les idées en apparence perdues ou enfouies, les espoirs non advenus ressurgissent différemment et sont portés par d'autres, avec d'autres slogans, dans d'autres présents. C'est cette résurgence qu'il importe de comprendre dans un présent qui voit surgir ce passé qui ne passe pas, comme l'a si bien perçu Balzac.

La Vie des idées : Le refus de la chronologie vous amène à déconstruire le mythe du progrès, à rompre avec la tradition positiviste et tous ceux qui ont pu croire à la marche, au sens ou à la fin

⁶ Initialement paru en 1979, et traduit tardivement en français au début des années 1990, cet ouvrage a été réédité en 2016 aux éditions de l'EHESS avec une préface de Sabina Loriga.

de l'Histoire. N'est-il pas paradoxal de vouloir faire une histoire anti-progressiste de l'émancipation ?

Michèle Riot-Sarcey : Que *Le Procès de la liberté* n'adopte pas un plan chronologique ne signifie pas que je refuse la chronologie : celle-ci est solidement ancrée dans la tradition historiographique. Et, de même qu'il est impossible de refaire l'histoire, la chronologie reste incontournable. Questionner le mythe du progrès consiste tout simplement à poser la question suivante : le progrès certes, mais pour qui et pourquoi ? Ce qui m'importe d'abord est de redonner sens au doute qui n'a cessé de tarauder les contemporains. Faut-il rappeler qu'à chaque mouvement de l'histoire, les esprits critiques se sont interrogés sur l'idée de progrès jusqu'à ce que l'idée même de progrès social soit assimilée au progrès technique ou scientifique ? Un jeune lettré attentif aux événements de 1848 s'interrogeait alors pertinemment : « l'idée de progrès n'est-elle pas un lointain espoir dont les classes heureuses ont de tout temps bercé celles qui souffrent, pour étouffer leurs cris, pour les tenir docilement courbés sous la servitude ? »⁷ Dans les premières décennies du XIX^e siècle, il paraissait insensé d'imaginer que le progrès social puisse être compatible avec l'exploitation de l'homme par l'homme ; Fourier, dès 1808, s'en émeut. Or, à la fin du siècle, dans le flou d'une signification globalisante, on assiste au triomphe de la technique en même temps que l'on constate les « progrès » de l'aliénation humaine. De là vient mon intérêt pour la pensée critique de Walter Benjamin.

Tout en travaillant sur mes propres objets, j'ai animé un séminaire pendant plusieurs années à l'EHESS avec mes amis Irving Wohlfarth, Nathalie Raoux, Maurizio Gribaudo, Philippe Ivernel, auxquels se sont joints, ponctuellement, Marc Berdet, Florent Perrier, René Schérer, Alexandre Frondizi, Caroline Fayolle, Timothée Nay et bien d'autres, en relation directe ou indirecte avec Miguel Abensour. Nous y avons étudié en particulier le *Livre des Passages. Paris capitale du XIX^e siècle*, ce qui nous a permis de traverser une œuvre difficile d'accès, parce que très exigeante. Walter Benjamin est parti en quête de l'origine de la catastrophe qu'il pressentait (il se suicide à Portbou en septembre 1940, son passage en Espagne ayant été rendu impossible). Le long travail qu'il entreprend à la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, notamment sur des sources françaises, l'autorise à identifier le progrès à la catastrophe. Benjamin est aujourd'hui largement cité ; il est cependant lu trop vite, avec le manque d'attention qui caractérise le chercheur pressé. Or il exige non seulement une lecture attentive, mais un temps de réflexion et d'échanges complices.

Le Procès de la liberté est l'occasion de mettre à l'épreuve la pertinence de sa pensée à partir de sources et d'autres textes des contemporains qui se réfèrent au passé ; j'ai, en quelque sorte, remonté le temps des acteurs du passé afin de comprendre la façon dont ils perçoivent les différentes temporalités qui les traversent et ce qui les amène à l'action, au présent. La conscience d'un manque ? D'une promesse ou d'un espoir inaccompli ? J'ai donc parfaitement tenu compte de la chronologie, mais à contresens ou à rebours – à la manière de Benjamin –,

⁷ C. Payard, « Lettre aux "citoyens représentants" » incluant « Du socialisme, projet relatif à l'organisation du travail », printemps 1848, *Le Procès de la Liberté*, op. cit., p. 17-18.

afin de sortir de l'impasse des continuités en retrouvant l'historicité du mouvement propre de l'histoire. Benjamin ne disait-il pas que « l'historien est tenu de broser à contresens le poil trop luisant de l'histoire »⁸ ?

La Vie des idées : Contre l'histoire des idées, qui surévalue les discours théoriques, vous souhaitez faire l'histoire des expériences de liberté. Comment procédez-vous ?

Michèle Riot-Sarcey : À la manière de l'histoire positive, d'un certain point de vue, l'histoire des idées tend à rétablir une continuité qui surplomberait un chaos factuel, fragmentaire, souvent indéchiffrable et donc difficilement accessible. Comment faire le tri entre les événements advenus et les faits ou les espoirs inaccomplis ? En suivant le chemin de l'histoire des idées, y compris l'histoire conceptuelle du politique, il est aisé, par exemple, d'établir une continuité entre la République de Platon et les écrits dits utopiques de Charles Fourier ou de Henri de Saint-Simon ; c'est d'ailleurs ainsi que les autorités ont construit cette forme de relecture du passé, dès les années 1840. L'important est, selon moi, de confronter les idées aux pratiques, plus précisément aux expériences du passé, le plus souvent oubliées. Le sens des mots se perd précisément quand leur mise en œuvre cesse de s'appuyer sur les expériences des contemporains. Tel fut, par exemple, le devenir de la liberté, qui longtemps a pu signifier le « pouvoir d'agir matériellement, intellectuellement et politiquement » en donnant lieu à des combats mémorables, de la révolte des canuts à la Commune de Paris, et qui aujourd'hui semble se réduire à la liberté de s'exploiter soi-même. Comme si le néolibéralisme triomphant permettait de promouvoir, au sens publicitaire du terme, la nécessité d'une servitude volontaire.

Retrouver ces expériences en quelque sorte perdues – celles des associations ouvrières par exemple –, mais aussi ces moments de liberté concrète, suppose de multiplier les références critiques et d'user de sources inhabituelles pour l'historien, allant de l'art à la littérature (je m'attache dans mon livre à lire des peintres et des romanciers, de Balzac à Hugo en passant par Baudelaire, et de Géricault et Manet à la naissance de l'art abstrait).

La Vie des idées : Vous revendiquez l'actualité de votre propos, qui s'inscrit notamment dans le sillage des Printemps arabes et de la crise politique que traversent les démocraties occidentales. N'est-il pas utopique – pour reprendre un adjectif qui vous est cher – ou mélancolique de croire que le passé peut nous fournir des raisons d'agir ?

Michèle Riot-Sarcey : L'hypothèse d'une référence au passé comme moteur d'histoire fait l'objet d'une publication collective prochaine, intitulée *Pourquoi se référer au passé ?* Rien de mélancolique, bien au contraire. Plutôt une réhabilitation de l'utopie au sens réel du terme. La référence au passé, différente des usages du passé, consiste tout simplement à prendre au sérieux ce que disent les contemporains dans le temps de leur expression, particulièrement dans le cours des discontinuités historiques, au moment où le devenir d'une révolte ou d'une révolution se joue avant que l'ordre soit rétabli. Le « soulèvement », pour reprendre le thème de la magnifique exposition de Georges Didi-Huberman, commence le plus souvent par cette idée tenace qui

⁸ Walter Benjamin, *Sur le concept d'histoire*, thèse 8.

mobilise les individus : les principes ne correspondent pas à la réalité. « Vous dites que les hommes sont libres, mais qui est libre ? », s'interrogent les « mauvais esprits » des années 1830. « Vous dites que l'égalité devant la loi est désormais acquise ? », se demandent inlassablement les femmes tout au long du XIX^e siècle, tandis que le Code civil les enserme jusque dans les années 1960. C'est ce rapport bien compris par Michel Foucault entre les *mots* et les *choses* qui incite les contemporains les plus lucides à réclamer « la vérité des mots » (l'expression est empruntée aux quarante-huitards). Les mêmes préoccupations se sont retrouvées pendant le mal nommé « Printemps arabe ». Et là encore je me retrouve en correspondance avec la pensée de Benjamin qui précise que tant qu'une idée est inachevée, elle revient jusqu'à son accomplissement. Raison pour laquelle l'actualité du passé, au présent, doit être prise en compte par l'historien, par delà les continuités construites.

L'historien travaille toujours avec les outils du présent mais la question centrale est aujourd'hui de saisir comment, à la faveur de la faillite des idéologies, les idées enfouies du passé reviennent sur le devant de la scène. À l'historien d'en saisir le processus, à condition qu'il veuille bien dégager ces idées de la gangue des linéarités imposées, au cours de l'histoire, par les autorités, libérales pour la plupart.

La critique du progrès est désormais comprise pleinement, car celui-ci a entraîné des catastrophes irréversibles ou irréparables. C'est ainsi que le propos du quarante-huitard se comprend seulement aujourd'hui. À une condition : que l'historien ait pu l'extraire de l'oubli du passé dans lequel il était retenu.

Aller plus loin :

- Deux interventions de Michèle Riot-Sarcey, lauréate du Prix Pétrarque, sur *France Culture* (4 mars et 22 avril 2016) (<https://www.franceculture.fr/histoire/les-libertes-perdues-du-xixe-siecle-selon-michele-riot-sarcey>)
- La leçon inaugurale de Michèle Riot-Sarcey en ouverture des XXX^e Rencontres de Pétrarque, 11 juillet 2016 (http://www.dailymotion.com/video/x4kbcsd_lecon-inaugurale-de-michele-riot-sarcey-en-ouverture-des-xxxe-rencontres-de-petrarque_creation)
- La recension du *Procès de la liberté* par Samuel Hayat dans les *Cahiers d'histoire* (<https://chrhc.revues.org/5650>) et celle de Martin Petitclerc dans la *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2017-1, n° 54.

Publié dans lavedesidees.fr, le 19 juillet 2017.